

Relais du Château d'ô :

1. Trottoirs rue Maréchal Delattre de Tassigny

Etude en cours Bordeaux Métropole première tranche de travaux : les trottoirs vont être traités de la rue Maréchal Joffre à la rue F Mauriac, les dépressions charretières seront refaites, des passages piétons rue Mauriac et côté rue du château d'eau vont être aménagés ; ces travaux sont les préalables à une opération globale d'enfouissement de réseaux, réfection éclairage public et réfection de la totalité des trottoirs

CALENDRIER : démarrage travaux premier semestre 2019 (le projet nécessite des régularisations foncières)

2. Rue du Maréchal Foch au niveau de la résidence Barbusse (au niveau de l'arrêt de bus) :



Les services de Bordeaux Métropole ont été sollicités pour une étude (création d'un trottoir angle des rues Barbusse et Maréchal Joffre jusqu'à l'arrêt de bus)

CALENDRIER : étude 2019 ; le calendrier d'exécution dépendra de l'enveloppe des travaux ; le coût et le planning sont à intégrer dans le programme global du FIC (Fonds d'Intervention Communal)

3. Rond-point du collège (très fréquenté) : la largeur du trottoir est insuffisante, des poteaux réduisent la largeur.

Réponse de la Mairie : l'élargissement des trottoirs nécessiterait des travaux complexes ; à minima, ont été sollicités pour déplacer le panneau de rue et les panneaux de signalisation gênants



4. **Escalier rue Alphonse Daudet** menant au Petit Bois : il faudrait améliorer l'éclairage et rajouter une rampe à hauteur d'enfants.



Réalisation d'une rampe programmée par le CTM,

L'éclairage va être renforcé en mai 2019 (coût 2 750€ TTC)

5. **Rue Lafontaine** : il y a une discontinuité cyclable entre le Parc Meignan et l'allée des marronniers.



BM a été sollicitée pour la réalisation d'un passage piétons mais la largeur de la chaussée ainsi que le virage rendraient dangereuse la traversée sans zone refuge ; cet aménagement n'est pas prioritaire ;

Relais de l'Escale :

1. La liaison piétonne et cyclable entre le centre-bourg et Lormont par la Zone industrialoportuaire par l'avenue Manon Cormier (création bande cyclable, stationnements, traitement des trottoirs)



Bordeaux Métropole a été sollicitée pour une étude

CALENDRIER : étude 2019 ; le calendrier d'exécution dépendra de l'enveloppe des travaux ; le coût et le planning sont à intégrer dans le programme global du FIC (Fonds d'Intervention Communal)

2. Le débouché automobile de la rue du Moulin vers l'avenue Félix Cailleau avec les dangers possibles pour les automobilistes, les piétons et les vélos.

Suite aux remarques des usagers l'îlot central a été élargi pour permettre une meilleur giration des véhicules

3. Les trottoirs du haut de la rue de Rome. Ils n'existent aujourd'hui qu'un seul côté qui n'est pas assez large, en dévers et au revêtement difficile. De plus, il y a des voitures garées.



Une étude a été réalisée pour l'élargissement des trottoirs côté habitation afin d'améliorer la circulation piétonne et améliorer les accès aux habitations ; coût : 80 000€ ; cette opération sera planifiée sur un prochain exercice ;

Autres points soulevés :

4. L'éclairage aux abords de la gare est insuffisant. Une simple réorientation ou l'ajout de candélabres sur des poteaux existants peut paraître solutionner une partie du problème.



Le prestataire d'éclairage public a été sollicité pour un renforcement de l'éclairage en attendant le projet global d'aménagement du parvis ;

Coût : 935€ TTC ; travaux prévus en mai ;

5. L'éclairage de la place Aristide Briand est très éblouissant quand on vient du bas. Un réglage semble nécessaire.

Réponse de la Mairie : le prestataire d'éclairage public a été sollicité dans ce sens ; il doit s'agir de l'éclairage du monument aux morts ; des réglages sont faits ;

6. La rue Victor Meunier manque de stationnement. L'ajout de places éviterait le stationnement sur les trottoirs.

Réponse de la Mairie : cette éventualité a déjà été étudiée ; la solution n'a pas été retenue car la rue est trop passante

7. Les trottoirs de la rue des chênes sont signalés comme peu accessibles. Des voitures stationnent dessus. Un sens unique permettrait d'élargir un des côtés et d'améliorer l'accessibilité.



Réponse de la Mairie : dans le PAVE, une étude est prévue pour ce secteur avec enfouissement des réseaux, élargissement de trottoirs, marquage de stationnement avec éventualité mise en sens unique et mise en place d'une zone 30 ;

Une première étape peut constituer en la mise en place d'une sens unique et marquage de stationnement ; une demande a été faite dans ce sens auprès des services de Bordeaux Métropole

CALENDRIER : étude 2019 ; le calendrier d'exécution dépendra de l'enveloppe des travaux ; le coût et le planning sont à intégrer dans le programme global du FIC (Fonds d'Intervention Communal)

8. Le passage piéton entre la rue des chênes et l'avenue Félix Cailleau n'est pas accessible aux poussettes ni aux vélos en raison du dispositif interdisant l'accès aux véhicules motorisés.

Aménagement anti véhicules motorisés mais qui bloque aussi les vélos, les poussettes et fauteuils.



La problématique a été signalée à BM ; il est difficile de trouver un système adapté pour les poussettes mais empêchant le passage des 2 roues ;

9. Dans les rues où il est possible de se garer à cheval sur le trottoir, il faudrait ajouter du marquage au sol (comme à Royan par exemple pour signaler la limite des 1,40 à ne pas dépasser) et verbaliser le cas échéant.

Réponse de la Mairie : ces panneaux ne sont pas réglementaires sur Bordeaux Métropole ; les panneaux existants sur Bassens sont peu nombreux et anciens.

10. Le panneau d'interdiction des poids-lourds de la rue de Rome est situé en bas et non en haut. Ce qui incite les poids-lourds à s'engager. Ils n'ont ensuite pas d'autre option que de continuer leur chemin quand ils sont en bas de la rue de Rome.



La demande a été transmise au service signalisation de Bordeaux Métropole

Relais des vignes :

1. **Rue Lafayette : problème de stationnement, , largeur insuffisante des trottoirs revêtement en mauvais état**

Tout le secteur du quartier de l'Avenir a fait une étude d'adaptation de voirie, trottoir, stationnement,

Les travaux seront réalisés au fur et à mesure de l'avancée des opérations immobilières

2. **De la rue St James à la rue Sybille : absence de trottoir...**

Réponse de la Mairie : une étude est en cours pour la mise en sens unique de la rue Saint-James et la réalisation de trottoirs et stationnement ; la rue Sybille fait partie de l'étude globale sur les voiries dans le quartier de l'avenir

3. **La rue Victor Hugo trottoirs étroits , problème de stationnement**

Réponse de la Mairie : l'étude d'accessibilité et de mise en sens unique sur la rue Victor Hugo est prévue mais non prioritaire pour l'instant ;